

**SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2013**

**ORDRE DU JOUR**

1. Bienvenue
2. Révision de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
4. Adoption des comptes
5. Correspondance
6. Information
7. **Dépôt de document**
8. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
  - 8.1 Nomination du maire suppléant
  - 8.2 Entente révisée incendie
  - 8.3 Entente délégation compétence ville de Mont-Laurier
  - 8.4 Résidence Bertrand – entente salles municipales
  - 8.5 Rôle général de perception
  - 8.6 Budget 2014 - RIDL
  - 8.7 Demande d'aide financière
    - a) Campagne Centraide – déjeuner du maire
    - b) Fiesta musicale à l'école
    - c) Comité d'ensemencement
  - 8.8 Arrérages de taxes
  - 8.9 Rencontre CSSS
9. **URBANISME**
  - 9.1 Zonage agricole – demande d'utilisation autre
  - 9.2 Demande dénomination de chemin
10. **VOIRIE**
  - 10.1 Personnel d'été vs personnel d'hiver
  - 10.2 Achat matériel et fournitures
  - 10.3 Chemin du Poisson-Blanc vs VTT – demande d'appui
11. **INCENDIE**
  - 11.1 Location de camion – Ville de Mont-Laurier  
Thibault et Associés
12. **LOISIRS ET CULTURE**
  - 12.1 Activités
  - 12.2 Achat matériel et fournitures
  - 12.3 Analyse de sol
  - 12.4 Bibliothèque – subvention et fourniture
13. **VARIA :**
  - 13.1 \_\_\_\_\_
  - 13.2 \_\_\_\_\_
  - 13.3 \_\_\_\_\_
  - 13.4 \_\_\_\_\_
  - 13.5 \_\_\_\_\_
  - 13.6 \_\_\_\_\_
  - 13.7 \_\_\_\_\_
14. Questions du public
15. Levée de la séance

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus, tenue au bureau municipal, le mardi 1<sup>er</sup> octobre 2013 à 20 h et à laquelle sont présents les conseillers Étienne St-Louis, Robert Pelletier, Joanne St-Louis, Sylvie St-Louis, Robert Dupuis, Marilène Charbonneau, sous la présidence de M. le maire, Stéphane Roy. Le secrétaire-trésorier/directeur général, Yves Larocque, la secrétaire-trésorière adjointe/directrice générale adjointe, Gisèle Lauzon, le directeur des travaux publics, Mario St-Louis, l'inspecteur en bâtiment, Robert Vincent sont également présents ainsi que 9 personnes.

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à cette séance ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2013.

289-10-2013  
Adoption de  
l'ordre du jour

Proposé par Étienne St-Louis  
appuyé par Sylvie St-Louis  
et unanimement résolu que l'ordre du jour soit  
adopté et qu'il demeure ouvert.  
ADOPTÉ.

290-10-2013  
Adoption du  
procès-verbal

Proposé par Étienne St-Louis  
appuyé par Joanne St-Louis  
et unanimement résolu que le procès-verbal de  
la séance ordinaire du 10 septembre 2013, soit adopté.  
ADOPTÉ.

291-10-2013  
Adoption  
des comptes

Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Marilène Charbonneau  
et unanimement résolu que le secrétaire-  
trésorier/directeur général, soit autorisé à payer les comptes tels qu'ils apparaissent sur une liste portant le  
numéro de folio 100769-10-2013 et le numéro de la présente résolution pour un total de comptes à payer  
de 47 729,49 \$ et la liste sélective venant de l'historique des chèques n° 2188 à 3197 et des confirmations  
internet n° 25613-54592 à 27314-79647 pour un montant de 106 458 85, une liste de factures rajoutées au  
montant de 419,91 \$ et une liste des salaires de 46 896,76 \$.  
ADOPTÉ.

Correspondance

Correspondance

- Société de l'assurance automobile du Québec Journée de l'Halloween vs sécurité à pieds des enfants
- Commission municipale du Québec Révision périodique des reconnaissances aux fins d'exemption de taxes foncières
- Service de gestion des mandats de rénovation Interdiction d'adhérer un droit de propriété
- Carrefour Bois-Chantant Festival classique des Hautes-Laurentides
- Le Prisme Camp de jour 2014

Information

Information

Monsieur le maire, Stéphane Roy, donne information sur les sujets suivants :

- Déjeuner du maire pour Centraide – le dimanche 13 octobre 2013 de 8 h à 13 h à la salle des Chevaliers de Colomb
- Soirée hommage aux bénévoles le samedi 19 octobre – soirée dansante ouverte à tous
- Semaine de prévention des incendies du 6 au 12 octobre 2013 (nécessité d'avoir un détecteur de fumée fonctionnel)

Dépôt de document

Dépôt de document

Dépôt par le directeur général du rapport de septembre du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats

**292-10-2013 – NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT**

Proposé par Marilène Charbonneau  
appuyé par Étienne St-Louis

et unanimement résolu que la conseillère, Sylvie St-Louis, soit nommée maire suppléant pour la période du 1<sup>er</sup> octobre au 12 novembre 2013.

De plus, en cas d'incapacité du maire, qu'elle soit autorisée à signer tous les chèques ou autres documents municipaux et qu'elle soit substitut au maire pour les fins de la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉ.

293-10-2013  
Entente révisée  
service d'incendie

Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Sylvie St-Louis

et unanimement résolu d'accepter l'entente révisée relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la fourniture mutuelle de services et l'intervention conjointe nécessitant l'utilisation des pinces de désincarcération.

De plus, que M. le maire, Stéphane Roy et le secrétaire-trésorier/directeur général, Yves Larocque, soient autorisés à signer ladite entente pour et au nom de la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus.

ADOPTÉ.

294-10-2013  
Entente délégation  
de compétence Ville  
de Mont-Laurier

ATTENDU l'adoption du règlement 419 de la MRC d'Antoine-Labelle, autorisant la conclusion d'une entente portant sur la délégation à la MRC d'Antoine-Labelle de la compétence pour établir une cour municipale et sur l'établissement de cette cour;

ATTENDU la résolution de la Ville de Mont-Laurier (résolution 12-09-662) laquelle acceptait de prolonger l'entente de délégation de compétence en matière de gestion des constats et d'infractions émis en application des règlements municipaux ou en vertu du Code de sécurité routière jusqu'au 31 décembre 2013 et ce, afin de permettre à la MRC d'Antoine-Labelle de compléter ses démarches d'implantation de sa cour municipale;

ATTENDU que tous les documents requis pour l'établissement de la cour municipale de la MRC d'Antoine-Labelle ont été transmis au ministère de la Justice afin d'obtenir incessamment le décret officialisant la création de la cour municipale de la MRC d'Antoine-Labelle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie St-Louis, appuyé par Marilène Charbonneau et unanimement résolu que la municipalité de Notre-Dame-du-Laus informe la Ville de Mont-Laurier qu'elle désire mettre fin définitivement à l'entente de délégation de compétence en matière de gestion des constats et d'infractions émis en application des règlements municipaux ou en vertu du Code de sécurité routière et ce, dès l'obtention par la MRC d'Antoine-Labelle, de son décret de création quant à sa cour municipale, ou au plus tard, le 31 décembre 2013.

Il est de plus résolu, que copie de cette résolution soit également transmise à la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉ.

295-10-2013  
Résidence Bertrand

Proposé par Étienne St-Louis  
appuyé par Robert Pelletier

et unanimement résolu, qu'en cas de sinistre, le conseil municipal consent à mettre à la disposition de la Résidence Bertrand de Notre-Dame-du-Laus, la salle communautaire sise au 64, rue Principale pour héberger, de façon temporaire, les résidents, dans l'attente d'être récupérés par des proches ou des amis.

ADOPTÉ.

296-10-2013  
Rôle de perception

Proposé par Étienne St-Louis  
appuyé par Robert Dupuis

et unanimement résolu que ce conseil décrète que la préparation du rôle général de perception pour l'exercice financier 2014, sera effectué en janvier-février 2014 plutôt qu'en octobre 2013.

ADOPTÉ.

297-10-2013  
Budget 2014 – RIDL

Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Sylvie St-Louis

et unanimement résolu que le budget 2014 de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre prévoyant des charges au montant de 5 121 556 \$ et des revenus de 5 280 000 \$, soit accepté.

ADOPTÉ.

298-10-2013  
Campagne Centraide

Proposé par Joanne St-Louis  
appuyé par Marilène Charbonneau

et unanimement résolu que ce conseil soit autorisé à organiser le déjeuner annuel du maire dans le cadre de la campagne de financement 2013 de Centraide et que tous les revenus soient versés à Centraide.

ADOPTÉ.

299-10-2013 – FIESTA MUSICALE À L'ÉCOLE

- Proposé par Sylvie St-Louis  
appuyé par Étienne St-Louis  
et unanimement résolu qu'un montant de 250 \$  
soit versé à Carrefour Bois-Chantant à titre d'aide financière à l'organisation de la Fiesta musicale à l'école.  
ADOPTÉ.
- 300-10-2013  
Comité  
d'ensemencement
- Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Joanne St-Louis  
et unanimement résolu qu'un montant de  
1 000 \$ soit accordé au Comité d'ensemencement de Notre-Dame-du-Laus à titre d'aide financière au  
programme d'ensemencement de truites dans différents lacs de notre territoire.  
ADOPTÉ.
- 301-10-2013  
Arrérages  
de taxes
- Proposé par Étienne St-Louis  
appuyé par Robert Pelletier  
et unanimement résolu que la liste des arrérages  
de taxes suivante soit transmise à Me Marie-Josée Beaulieu, avocate et qu'elle soit autorisée à prendre  
toutes les procédures mises à sa disposition par la Loi pour récupérer les sommes en souffrance;
- |                      |             |
|----------------------|-------------|
| - 6816-94-4531 ..... | 608,84 \$   |
| - 6816-94-4634 ..... | 640,43 \$   |
| - 7110-95-6500 ..... | 2 943,41 \$ |
| - 7211-28-3090 ..... | 715,19 \$   |
| - 7696-10-9639 ..... | 672,49 \$   |
- ADOPTÉ.
- 301-10-2013  
Rencontre CSSS
- Proposé par Joanne St-Louis  
appuyé par Sylvie St-Louis  
et unanimement résolu d'autoriser ce conseil à  
requérir les services d'un architecte afin de s'enquérir des possibilités de réaménagement de la clinique  
médicale.  
ADOPTÉ.
- 302-10-2013  
Zonage agricole  
demande  
d'utilisation autre
- ATTENDU QUE la Succession Jacques Thauvette s'adresse à la Commission de protection du territoire  
agricole aux fins d'aliénation d'une résidence;
- ATTENDU QU'il est difficile pour la Succession Jacques Thauvette de régulariser l'occupation de la résidence  
dans les circonstances et la situation actuelles;
- ATTENDU QUE l'aliénation de la résidence avec la superficie minimale requise par la réglementation  
municipale semble un compromis acceptable;
- ATTENDU QUE, selon l'avis du conseil, l'aliénation de la résidence n'affecterait en rien l'exploitation  
agricole;
- ATTENDU que le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'appuyer cette  
demande;
- EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Pelletier, appuyé par Robert Dupuis et unanimement résolu  
d'informer la Commission de protection du territoire agricole que ce conseil ne s'objecte pas à la demande  
d'aliénation d'une résidence, déposée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, par  
la Succession Jacques Thauvette.  
ADOPTÉ.
- 303-10-2013  
Dénomination  
« Chemin Parent »
- Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Joanne St-Louis  
et unanimement résolu que le chemin situé sur  
les lots 6B-5-1, 6B-5-2 et 6B-7 du Rang A du canton de McGill soit dénommé « *Chemin Parent* » et qu'il soit  
transmis à la Commission de toponymie du Québec pour officialisation.  
ADOPTÉ.
- 304-10-2013  
Personnel d'été vs  
personnel d'hiver
- Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Marilène Charbonneau  
et unanimement résolu d'autoriser, au moment  
opportun au cours des prochaines semaines, la cessation des salariés temporaires d'été et à l'embauche du  
personnel temporaire affectés à la saison hivernale.  
ADOPTÉ.

**305-10-2013 – CHEMIN DU POISSON-BLANC – V.T.T.**

Proposé par Étienne St-Louis  
appuyé par Sylvie St-Louis

et unanimement résolu d'appuyer le Club Quadrilaus de Notre-Dame-du-Laus, dans sa demande d'utilisation d'une section du chemin du Poisson-Blanc sur une distance de 6 kilomètres et située entre le 144, chemin du Poisson-Blanc et l'intersection du chemin Rapide-du-Fort..

ADOPTÉ.

306-10-2013  
Location camion  
incendie autopompe

Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Sylvie St-Louis

et unanimement résolu d'accepter l'offre de la Ville de Mont-Laurier relativement à la location d'un camion incendie autopompe à raison de 1 000 \$ par mois, plus taxes.

De plus, la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus s'engage à inclure le camion loué à sa couverture d'assurance.

Cette location couvre la période du 20 septembre 2013 jusqu'à la livraison à la municipalité de son nouveau camion incendie autopompe, à moins d'avis contraire de la Ville de Mont-Laurier.

ADOPTÉ.

307-10-2013  
Loisir et culture

Proposé par Joanne St-Louis  
appuyé par Robert Pelletier

et unanimement résolu que la directrice du service des loisirs soit autorisée à organiser les activités telles qu'elles apparaissent sur un document déposé au cours de la présente séance et portant le numéro de la présente résolution.

ADOPTÉ.

308-10-2013  
Loisirs vs matériel  
et fournitures

Proposé par Joanne St-Louis  
appuyé par Robert Pelletier

et unanimement résolu que la directrice du service des loisirs soit autorisée à procéder aux achats suivants :

- Matériel pour Québec en forme - 6 speed stacking ..... 400 \$
- Système de son portatif 500 Watt ..... 1 500 \$

ADOPTÉ.

309-10-2013  
Analyse de sol

Proposé par Joanne St-Louis  
appuyé par Étienne St-Louis

et unanimement résolu de mandater la firme « *Les Services Exp inc.* » de procéder à une étude géotechnique en prévision d'aménagement d'infrastructures de loisirs et de culture.

ADOPTÉ.

310-10-2013  
Bibliothèque vs  
subvention et  
fournitures

Proposé par Marilène Charbonneau  
appuyé par Robert Pelletier

et unanimement résolu qu'un montant de 3 000 \$ soit versé à la bibliothèque locale et réparti comme suit :

- Compensation bénévolat – subvention ..... 2 000 \$
- Achat de livres ..... 1 000 \$

ADOPTÉ.

311-10-2013  
Levée de la séance

Proposé par Marilène Charbonneau  
appuyé par Robert Dupuis

et unanimement résolu que la présente séance soit levée. Il est 20 h 35.

**MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-LAUS, P.Q.**

Par .....  
maire

Par .....  
sec.-trés./dir. gén.

Je, Stéphane Roy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Stéphane Roy  
Maire